



Rapport de gestion
2016

INSCRIPTION BOURSIÈRE :

Bourse de croissance TSX
Symbole : RBX.V

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100
Québec (Québec)
Canada G1R 2J5
Tél. : (581) 741-7421
Fax : (581) 742-7241
info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou
B.P. 1939
Bamako, Mali, Afrique
011 223 20 23 24 80
011 223 76 41 20 21
a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil :	Georges Cohen
Vice-président du conseil :	Richard R. Faucher
Administrateurs :	Benjamin Cohen
	Christian Marti
	Claude Goulet
	Julien Cohen
	Michel Doyon

COMITÉ D'AUDIT

Président du comité :	Claude Goulet
Autres membres:	Julien Cohen
	Michel Doyon

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Québec (QC)

DIRECTION

Président et chef de la direction:	Georges Cohen
Vice-président et chef des finances :	Augustin Rousselet

CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Québec (QC)

PERSONNE QUALIFIÉE (RÈGLEMENT 43-101)

Jacques Marchand, ing. Géo.,

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (QC)
579 509 566 actions émises et en circulation au 25 avril 2017

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Augustin Rousselet
(581) 996-0635, (581) 741-7421
info@robexgold.com

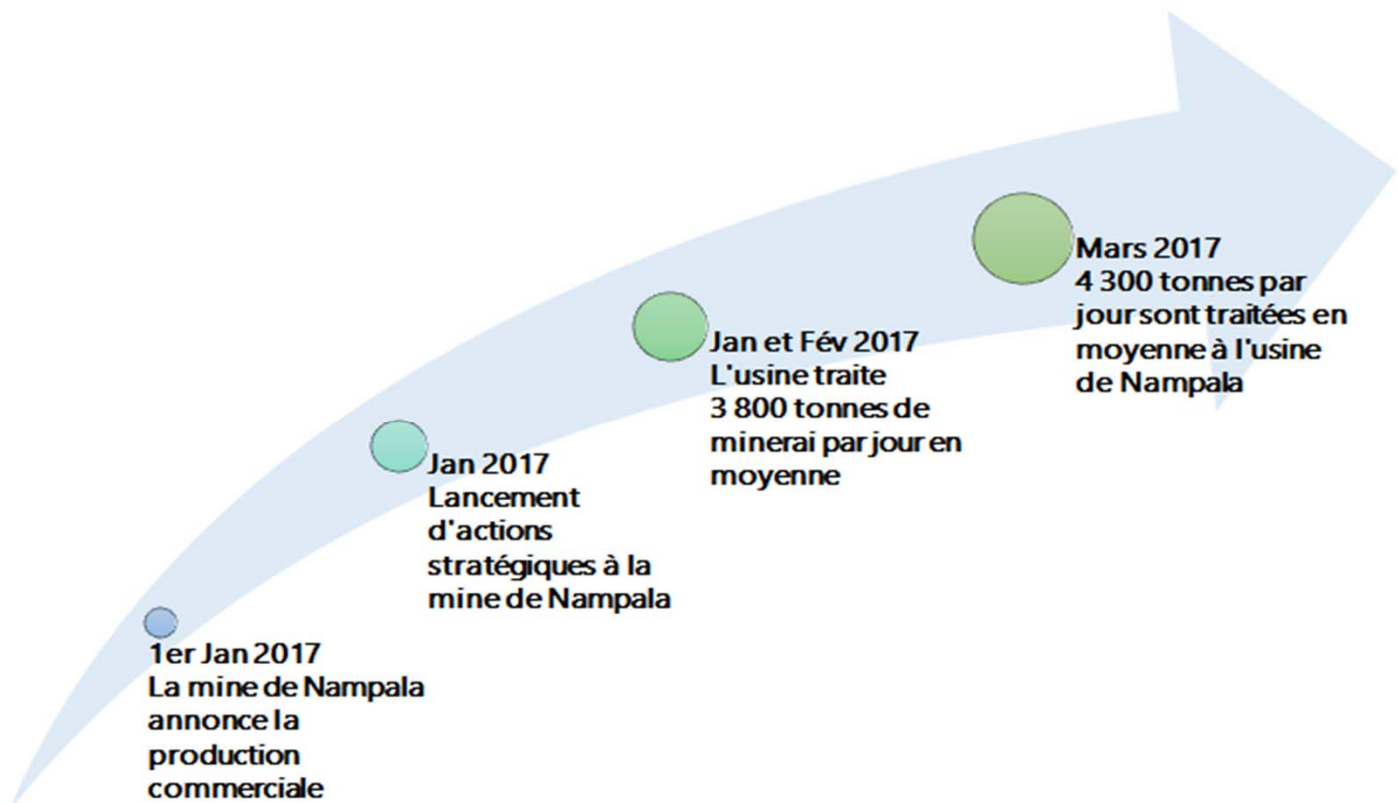
ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Société et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement de la Société dans l'avenir, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Société n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

PROFIL ET SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

Ressources Robex Inc. (« Robex » ou « la société ») est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4). Robex est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le troisième plus important pays producteur d'or en Afrique. Deux des permis de Robex sont situés au sud du pays (Mininko et Kamasso) tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Kolomba). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces sites qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. Les priorités de Robex sont ses permis d'exploration de Mininko et de Kamasso, ainsi que son gisement de Nampala, sur lequel la mise en exploitation commerciale a débuté le 1^{er} janvier 2017. Les données de production de la mine de Nampala sont détaillées en pages 6 et 7 ci-après.



FAITS SAILLANTS**ANNÉE 2017**

Atteinte des objectifs de production fixés au premier trimestre de 2017: le 3 avril 2017, la société annonçait que la mine de Nampala a traité 133 450 tonnes de minerai au cours du mois de mars 2017, ce qui représente une moyenne de 4 305 tonnes par jour.

Le 3 avril 2017, Georges Cohen, président et chef de la direction de la Société, a convenu de reporter l'échéance du prêt de 1 million d'euros qu'il a consenti à la Société en janvier 2016 au plus tard le 31 décembre 2017 afin de permettre à Robex de disposer d'un niveau de trésoreries plus aisé. L'intérêt au taux annuel de huit pour cent (8%) demeure inchangé.

Le 21 mars 2017, la société annonçait une production de 124 300 tonnes traitées à Nampala au mois de janvier 2017 et de 101 600 tonnes au mois de février 2017. Cela correspond à une moyenne de 3 800 tonnes par jour sur les deux premiers mois de l'année 2017.

Lancement d'actions stratégiques à la mine de Nampala: il a été décidé de lancer en janvier 2017 des opérations prioritaires afin de supporter la stratégie globale de développement de l'entreprise à court, moyen et long terme. Le déploiement de cette stratégie est maintenant possible depuis que la mine de Nampala est en production.

ANNÉE 2017 - (suite)

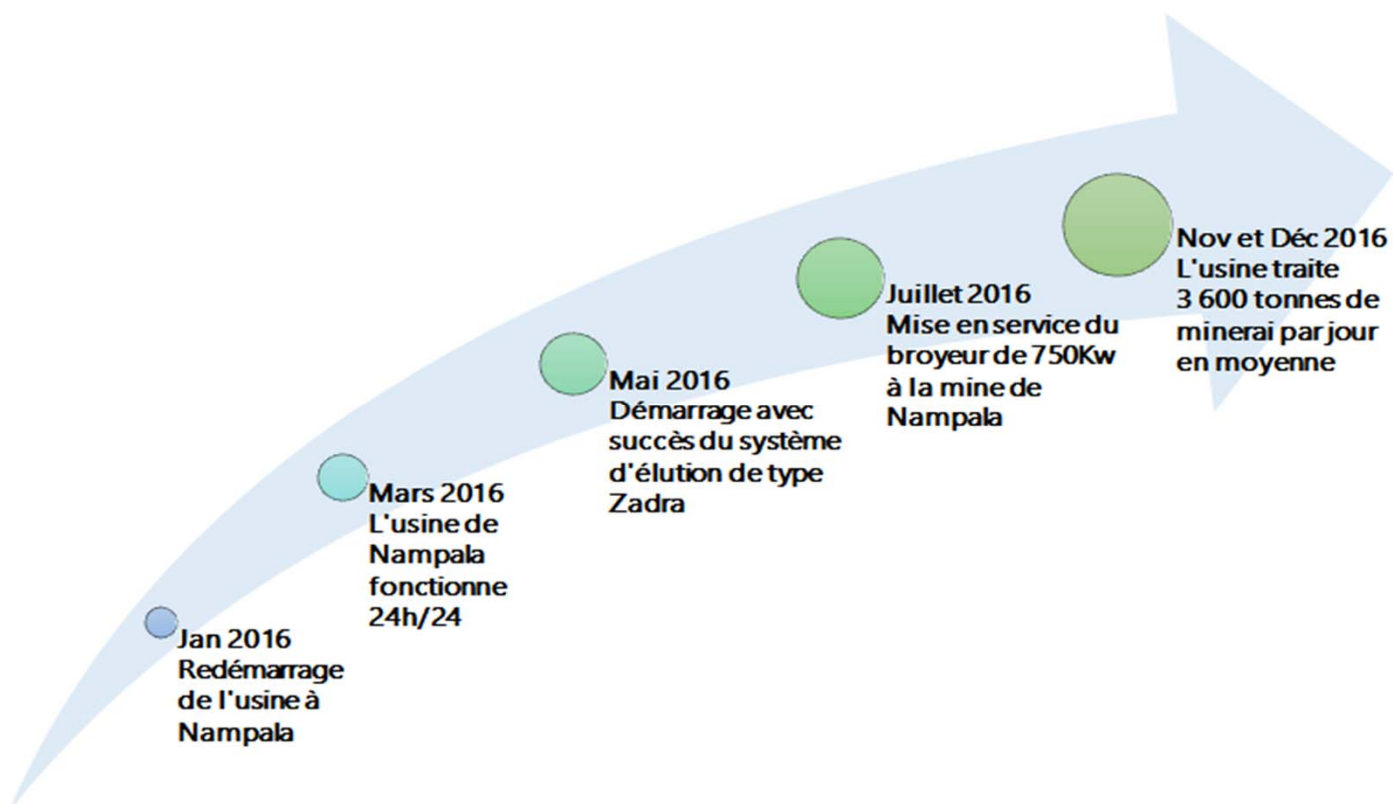
Actions stratégiques

1) La Société a conclu des ententes contractuelles avec des firmes d'experts externes dans les domaines de la géologie et de la métallurgie afin de procéder à un travail de réconciliation du modèle géologique et métallurgique en analysant les données recueillies pendant l'exercice 2016. Ce travail sera assuré d'une part par la firme SOUTEX pour la partie métallurgique, et d'autre part par la société INNOEXPLO pour la partie géologique.

2) La firme INNOEXPLO est de plus mandatée afin d'analyser les données existantes et de définir une stratégie d'exploration dans le but d'augmenter les ressources sur le permis d'exploitation de Nampala ainsi que sur les permis d'exploration de Mininko et de Kamasso.

3) La société TRIAGOZ Finance a été mandatée afin d'apporter une assistance en ingénierie financière qui aidera la société à optimiser sa valorisation.

Le 1^{er} janvier 2017, Robex a annoncé officiellement le début de la phase de production commerciale sur son projet de Nampala SA, sur le permis de Mininko. La mine est maintenant opérationnelle, tant sur le plan technique que sur le plan de la gestion opérationnelle.



Fin 2016, la préproduction à Nampala dépasse la capacité de production visée pour cette période et atteint déjà 90 % de l'objectif moyen quotidien fixé pour 2017. Une moyenne d'au moins 4 000 tonnes par jour ont été traitées au cours des trois dernières semaines de l'exercice 2016. Au cours de la période de 60 jours précédants le 31 décembre 2016, la préproduction a atteint une moyenne de 3 600 tonnes par jour. Ceci a confirmé que l'objectif fixé pour la fin de l'année 2016 a bien été réalisé.

Le 22 décembre 2016, la société annonçait qu'elle a retenu les services de Communications Financières Renmark Inc. afin de gérer ses activités de relations avec les investisseurs.

Le 17 novembre 2016, la société annonçait que la préproduction à la mine de Nampala progressait plus vite que prévu, avec 105 000 tonnes de minerai traitées au cours du mois d'octobre 2016. Robex annonçait également à cette date qu'elle avait acquis un second broyeur de 750 kW.

En novembre 2016, un prêt bancaire a été accordé à la société pour un montant de 4,38 M\$ qui servira en partie à refinancer des dettes qui portaient intérêts à des taux plus élevés que ceux du nouveau prêt. Cette étape étant décisive dans la restructuration de la dette bancaire de la société.

Flux de trésoreries positifs: le 19 septembre 2016, Robex annonçait un tournant fondamental de son histoire ; la préproduction à la mine avait permis à Nampala de dégager des flux de trésoreries positifs. Le niveau de production a atteint l'étape intermédiaire de 3 000 tonnes par jour (t/j) en moyenne entre le 30 août et le 12 septembre 2016.

ANNÉE 2016 - (suite)

Récupération du permis d'exploration de Kamasso: le 12 septembre 2016, Robex récupère le permis Kamasso, au Mali, dont elle avait eu les droits d'exploration de 2004 à 2013, et sur lequel elle avait investi un montant de 1 076 052 \$ en travaux de recherches et d'exploration dans le passé. Ce permis de Kamasso est immédiatement adjacent à la mine de Nampala et d'une superficie de 100 km².

Succès de la mise en marche du Broyeur de 750 KW à la mine de Nampala : le 18 juillet 2016, la société annonce qu'elle a complété avec succès l'installation et la mise en marche du broyeur permanent de 750 kW incluant le nouveau circuit de séparation (tour à cyclones) à Nampala. L'objectif moyen de préproduction est de 3 000 t/jour jusqu'en décembre 2016 inclusivement. Pendant la période de commissioning, des améliorations seront constamment apportés au système afin d'emmener graduellement la production à un objectif de 4 000 t/jour.

Démarrage avec succès du nouveau système d'élution : le 24 mai 2016, la société annonce que le système d'élution de type Zadra est en commissioning et que le démarrage de la préproduction avec un objectif de 3 000 t/j devrait débuter dans la 1^{ère} semaine de juin 2016. Une montée en cadence s'en suivra pour atteindre l'objectif de 4 000 t/j.

Le 15 avril 2016, la société mentionne avoir traité 55 000 tonnes de minerai dans le mois de mars 2016 à son usine de Nampala, grâce à l'utilisation d'un petit broyeur installé temporairement. Les objectifs du moment ont été dépassés.

L'usine fonctionne désormais 24h/24 : le 1^{er} mars 2016, la société confirme que l'usine de Nampala fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'usine a réussi à maintenir une disponibilité de 83% sur les 50 premiers jours de l'année malgré les interruptions liés au chantier de construction. Durant cette période, environ 65 000 tonnes de minerai ont été traitées.

À cette même date, la société annonce qu'elle a contracté trois emprunts bancaires avec des banques de renom au Mali. Les sommes empruntées ont été majoritairement imputées à des créances échues, et en compensation de financements antérieurs. La société a contracté un emprunt avec la BICIM, membre du groupe BNP PARIBAS, puis deux emprunts avec ECOBANK MALI.

Redémarrage de l'usine de Nampala : le 12 janvier 2016, Robex annonce que la mine de Nampala au Mali a redémarré et que l'usine fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Plusieurs composantes ont été installées avec succès dans les derniers mois, à savoir l'alimentateur à chaîne, le débourbeur, le crible deux étages, le crible linéaire rotatif ainsi que deux cuves CIL supplémentaires. Ces éléments sont tous opérationnels et permettent à la mine de traiter, depuis le 1^{er} janvier 2016, une moyenne de 63 tonnes de minerai à l'heure, en utilisant le petit broyeur, ce qui correspond à une production moyenne de 1 500 tonnes par jour (t/j).

Des renseignements supplémentaires concernant Robex peuvent être obtenus sur le site web de Sedar (www.sedar.com) dans la section «documents déposés par la Société» ainsi que sur le site web de Robex (www.robexgold.com).

MINE DE NAMPALA

Production commerciale débutée le 1^{er} janvier 2017

Le début de l'année 2017 marque un tournant dans l'histoire de Robex : sa première mine, Nampala, est entrée officiellement en phase de production commerciale le 1^{er} janvier 2017. À partir de cette date, la comptabilisation des ventes d'or se fait dans l'état des résultats de la société, sous forme de revenus. Avant cette date, les ventes étaient enregistrées en diminution des coûts de développements miniers, dans la section immobilisations de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la mise en production commerciale de la mine de Nampala, la société a également cessé de capitaliser certaines dépenses aux coûts de développement miniers de la mine et les comptabilise dorénavant en dépenses au cours de la période à laquelle elles surviennent. De ce fait, depuis le 1^{er} janvier 2017, la société est en mesure d'évaluer les profits résultants des opérations d'exploitation minière ainsi que de dégager le coûtant par once d'or produite à Nampala. Ces résultats seront communiqués à la date du dépôt des états financiers et du rapport de gestion pour le trimestre se terminant le 31 mars 2017. Le dépôt de ces documents est prévu le ou avant le 30 mai 2017.

Données de production de 2017 et de préproduction des exercices 2015 et 2016 *

		<u>PRODUCTION</u> Trimestre terminé le 31 mars 2017 (3 mois)	<u>PRÉPRODUCTION</u> Exercice terminé le 31 décembre 2016 (12 mois)	<u>PRÉPRODUCTION</u> Exercice terminé le 31 décembre 2015 (12 mois)
PRODUCTION				
Alimentation	t	360 209	719 090	61 679
Teneur	g/t	0,93	0,82	0,98
Récupération	%	85,9%	80,3%	83,6%
Au récupéré (1)	kg	288,3	474,4	50,7
	oz	9 270	15 253	1 629
SALLE D'OR				
Or vendu (1)	kg	Apparaîtra dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017	374,8	28,3
	oz		12 051	910
Prix moyen de vente par once (en dollars canadiens)	CAD		1 621 \$	1 504 \$
Ventes (en dollars canadiens) (2)	CAD		19 540 187 \$	1 368 469 \$

* Les données de production présentées ont été validées par Antoine Berton ing, Ph.D., métallurgiste de Soutex, firme de consultants en métallurgie et traitement du minerai présente sur le site de Nampala.

(1) Les quantités d'or récupéré pendant une période donnée ne correspondent pas nécessairement aux quantités vendues pendant cette même période. La vente d'un doré produit peut avoir été faite après la date de fin de période mentionnée.

(2) Les ventes pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015 n'ont pas été considérées comme étant un chiffre d'affaires dans l'état des résultats de la société. Elles ont été comptabilisées en diminution des coûts de développement miniers dans les immobilisations de la société.

MINE DE NAMPALA

Données de la fosse

		<u>PRODUCTION</u>	<u>PRÉPRODUCTION</u>	<u>PRÉPRODUCTION</u>
		Trimestre terminé le 31 mars 2017 (3 mois)	Exercice terminé le 31 décembre 2016 (12 mois)	Exercice terminé le 31 décembre 2015 (12 mois)
FOSSE				
Minerai extrait	t	265 429	680 621	78 815
Minerai traité (1)	t	360 209	719 090	61 679
Stérile extrait	t	603 737	1 613 814	198 309
Ratio de découverte opérationnel		2,3	2,4	2,5

(1) Le minerai traité en 2016 et 2017 inclut une partie du minerai grossier qui avait été stocké au cours de l'exercice 2014.

COÛTS EN IMMOBILISATIONS

Les coûts complets de construction, incluant l'ingénierie, la construction de l'usine, le parc à rejets, la centrale, le système d'alimentation en eau, la base de vie, le laboratoire, les véhicules, la machinerie ainsi que les systèmes informatiques, ont été évalués à un montant de 77 M\$, ventilé comme suit:

- 67 millions \$ à titre de coûts de construction et achats d'équipements
- 8 millions \$ à titre de coûts en exploration
- 2 millions \$ à titre de frais de développement minier

RESSOURCE DU GISEMENT DE NAMPALA

1. Fosse principale *

	OXYDE		
	Tonnes (Mt)	g/T	Onces
Réserve Prouvée	12,2	0,77	302 000
Réserve Probable	5,2	0,55	92 000
Réserve P+P	17,4	0,70	394 000

	OXYDE			SULFURE		
	Tonnes (Mt)	g/T	Onces	Tonnes (Mt)	g/T	Onces
Ressource mesurée hors réserve	1,2	1,30	51 000	0,8	0,92	23 000
Ressource indiquée hors réserve	4,4	0,88	124 000	6,5	0,79	167 000
Ressource M+Ind hors réserve	5,6	0,97	175 000	7,3	0,81	190 000
Ressource Présumée hors réserve	1,7	0,68	37 000	24,8	0,96	766 000

*source: 43-101 Technical report 2012/09/04 Jacques Marchand Ing. Géologue.

2. Zone Sud (extension de la fosse principale par le Sud) **

	OXYDE		
	Tonnes (Mt)	g/T	Onces
Ressource Mesurée	2,2	0,73	51 800
Ressource Indiquée	2,2	0,68	56 600
Ressource Présumée	3,0	0,62	59 500

3. Zone Est (à 300m à l'Est de la fosse principale) **

	OXYDE		
	Tonnes (Mt)	g/T	Onces
Ressource Présumée	9,7	0,72	251 000

** Les informations géologiques ci-dessus ont été vérifiées par Jacques Marchand, ing. géol. et personne qualifiée indépendante 43-101.

PERSPECTIVES

EXPLOITATION : LA MINE DE NAMPALA EST EN PRODUCTION COMMERCIALE

La mine de Nampala étant au stade de production commerciale depuis le 1^{er} janvier 2017, un des objectifs à court terme est de finaliser la mise en place de tous les contrôles et indicateurs de performance afin d'optimiser les opérations minières et métallurgiques de la production commerciale.

EXPLORATION

Site minier de Nampala

Un programme de forage est à l'aube d'être mis en place et vise à accroître la ressource exploitable à l'usine de Nampala. À cet effet, un programme de forage RC et carottés est prévu au cours de l'année 2017.

La présence de minerai dans les zones envisagées a été indiquée déjà grâce à des forages effectués dans les années passées, mais il est nécessaire de qualifier avec plus de précision l'étendue des zones, leurs concentrations ainsi que la métallurgie d'extraction. La société tient à augmenter la quantité et la qualité de la ressource dans l'oxyde au sud du site minier de Nampala afin de hausser de façon importante la capacité future de l'usine. La fosse n'est pas fermée ni au sud ni à l'est. D'ailleurs, les forages à l'est et les indications qui ont été transmises (communiqués du 12 mars et du 17 mars 2014) indiquent qu'il y a une forte probabilité d'une deuxième fosse à exploiter. De plus, la zone au sud de la fosse est d'ores et déjà considérée comme minéralisée et est en attente de tests métallurgiques.

Propriétés de Mininko et de Kamasso : études planifiées

Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur ces propriétés afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une augmentation des réserves. L'intérêt du permis de Kamasso étant sa proximité avec la mine de Nampala.

TABLEAU SOMMAIRE DE L'ACTIONNARIAT DE ROBEX

	Situation actuelle		Débentures convertibles (1)			Débentures convertibles (2)			Bons de souscription (3)		
	Actions en circulation	%	Effets de la conversion			Effets de la conversion			Effets de l'exercice		
			Actions émises	Total actions en circulation	% après conversion	Actions émises	Total actions en circulation	% après conversion	Actions émises	Total actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen *	382 793 027	66,05%	65 000 000	447 793 027	68,83%	66 666 667	514 459 694	70,56%	80 000 000	594 459 694	73,47%
Autres actionnaires	196 716 539	33,95%	6 050 000	202 766 539	31,17%	11 933 333	214 699 872	29,44%	0	214 699 872	26,53%
Total	579 509 566	100%	71 050 000	650 559 566	100%	78 600 000	729 159 566	100%	80 000 000	809 159 566	100%

* Le groupe Cohen est composé de : Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

(1) Débentures convertibles, émises le 2 juillet 2015, convertibles au gré de la société, en 71 050 000 actions ordinaires de la société, à un prix de 0,10 \$ par action. Ces débentures viendront à échéance le 1^{er} juillet 2018. Si les débentures sont converties, la dette de la société liée à ces débentures de 7 105 000 \$ s'éteindra.

(2) Débentures convertibles, émises le 21 novembre 2013, convertibles au gré des détenteurs, en 78 600 000 actions ordinaires de la société, à un prix de 0,15 \$ par action. Les droits de conversion viendront à échéance le 21 novembre 2018. Si les débentures sont converties, la dette de la société liée à ces débentures de 11 790 000 \$ s'éteindra.

(3) Bons de souscription détenus exclusivement par le groupe Cohen au prix d'exercice de 0,25 \$. Ces bons de souscription viendront à échéance le 29 octobre 2017. Si les bons de souscription sont exercés, il y aura une entrée de fonds de 20 M\$ pour la société.

LA MAISON DE COMMERCE

Stratégie de mise en marché de vente d'or

Le 5 juin 2014, la Société a annoncé l'organisation et la mise en place de African Peak Trading House Limited (la « **Maison de commerce** »), une nouvelle société, incorporée et domiciliée à l'île de Man, dont l'objet principal est de procéder à l'achat et la vente de l'or physique produit à la mine de Nampala au Mali (la « **Mine** ») et, de façon accessoire, de développer des filières spécialisées de commercialisation des métaux précieux affinés. La Société a effectué cette opération dans le but de gérer, contrôler et intégrer la mise en marché de l'or physique produit à la Mine, fabriquer et commercialiser des produits différenciés dont des métaux précieux réputés équitables et écoresponsables tout en réduisant les intermédiaires de marché. En plus des objets précités, la Maison de commerce permettra de réorganiser la dette à court terme de la Société et d'optimiser sa situation fiscale. La mise en place de la Maison de Commerce constitue une assise de la stratégie de la Société en matière de commercialisation de l'or produit à la Mine, dont un des objectifs est d'approvisionner directement en or certains segments de marché à valeur ajoutée, dont le marché de la haute joaillerie et des hôtels de monnaie, et ce, avec un produit et une marque de commerce unique et différenciée à valeur ajoutée.

Ainsi, tel qu'annoncé dans la déclaration de changements importants du 8 mai 2014, le 27 mars 2014, la Société a incorporé la Maison de commerce comme une nouvelle société membre de son groupe et souscrit à son capital action. Cette opération a fait l'objet d'une demande d'approbation auprès de la Bourse de croissance TSX-V et est soumise aux règles visant la protection des porteurs de parts minoritaires.

Afin de capitaliser la Maison de Commerce, la Société a souscrit aux actions ordinaires et aux actions privilégiées de catégorie B de la Maison de commerce en échange d'une contrepartie de 15 000 000 \$CAN. En vertu d'une convention de souscription, la Société, sous réserve de l'accomplissement de certaines conditions, a souscrit à 1 000 actions ordinaires à un prix de 1 \$ par action de la Maison de commerce (l'« **Action Ordinaire** ») et à 15 000 000 actions privilégiées de catégorie B de la Maison de commerce (l'« **Action Catégorie B** ») pour un prix de 1 \$ par action de catégorie B. Les Actions Catégorie B sont non votantes et permettront à la Société de recevoir un dividende préférentiel sur les Actions Ordinaires. Le contrôle légal de la Maison de commerce est détenu par une fiducie constituée en vertu des lois de Gibraltar, nommé Golden International Income Trust (la « **Fiducie** »), dont le seul bénéficiaire est la Société. La Fiducie est également supervisée par un protecteur, lequel est assujéti à une politique de surveillance et de reddition de compte annuelle (la « **Politique de surveillance et de contrôle** ») et est redevable devant l'assemblée des actionnaires de la Société. La Politique de surveillance et de contrôle a été mise en place par le conseil d'administration de la Société.

La Maison de commerce a utilisé les produits de la souscription reçue de la Société afin de mettre en place en faveur de Nampala S.A., la filiale de la Société située au Mali et exploitant la Mine, une facilité de crédit permanente intitulée « Gold Stream Credit Agreement » (le « **Prêt** ») et un contrat d'approvisionnement de dorés dans le cours normal des affaires pour une durée de trois ans au même prix que celui indiqué au contrat de Prêt.

Le produit du Prêt sera utilisé par Nampala S.A. dans le cours normal de ses affaires et afin de rembourser certaines avances préalablement octroyées par la Société d'un montant de 15 000 000 \$. En pratique, la Société substituera des avances de 15 000 000 \$ par un placement dans la Maison de commerce du même montant.

LA MAISON DE COMMERCE - (SUITE)

Stratégie de mise en marché de vente d'or

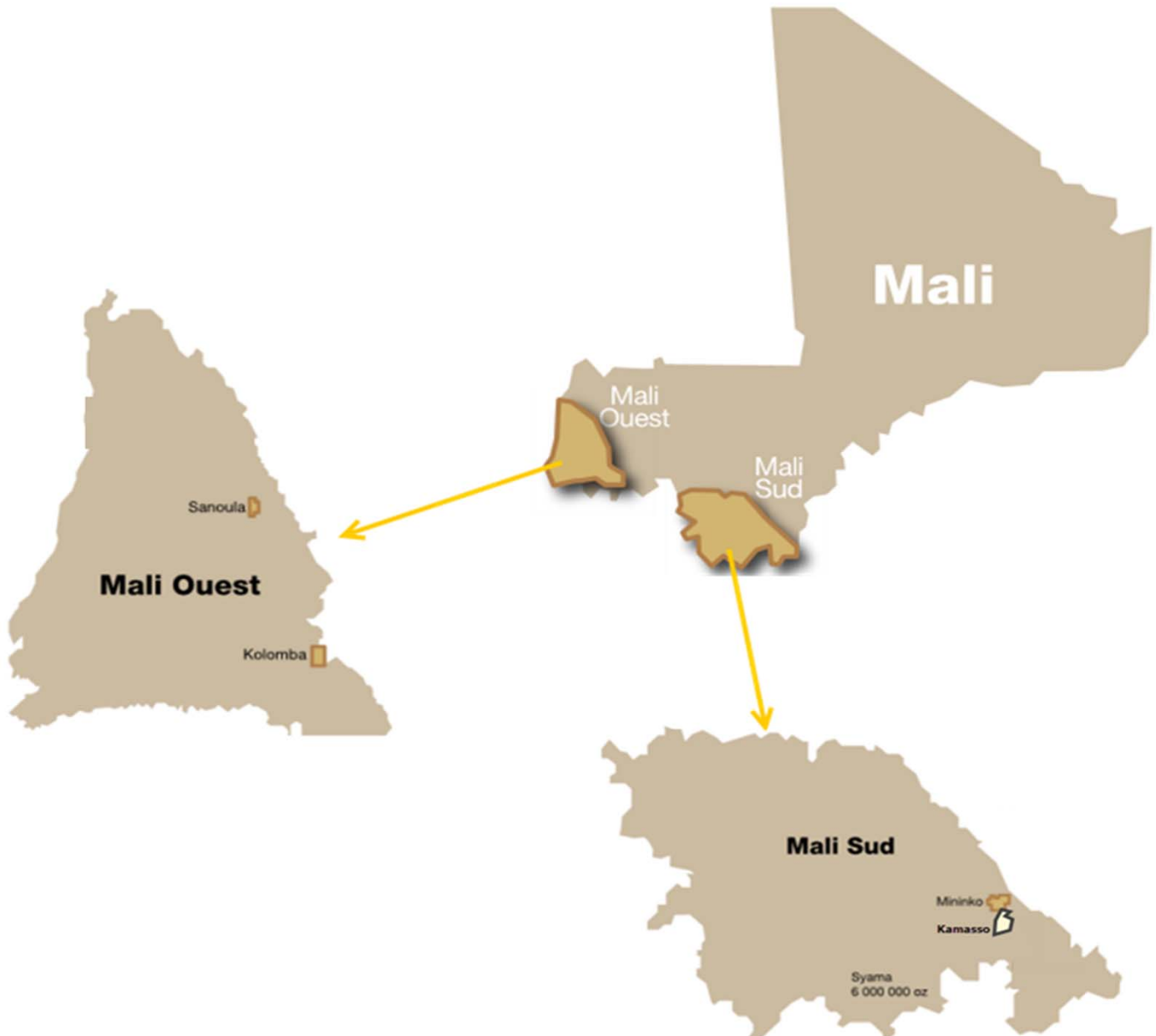
En vertu du Prêt, Nampala S.A. doit livrer la possession de dorés physique à la Maison de commerce au fur à mesure qu'ils sont produits à la Mine, et ce, sur une période de cinq ans, à titre de remboursement du capital et des intérêts dus par Nampala S.A. à la Maison de commerce en vertu du Prêt. La Maison de commerce assumera alors la responsabilité de faire affiner les dorés en lingot d'or auprès d'affineurs situés en Europe afin de pouvoir ensuite les revendre sur le marché international, et ce, à l'instar des grandes sociétés minières. La Maison de commerce distribuera les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. À la suite du remboursement total du Prêt, la Maison de commerce bénéficiera d'une entente d'approvisionnement en dorés aux mêmes termes et conditions que le Prêt. Ainsi, Nampala S.A. distribuera également les profits de la revente des dorés à la Société au moyen de remboursement d'avances et de dividendes intersociétés, soit la différence entre le prix indiqué au Prêt et le coût de production.

En somme, la Maison de commerce est une société spécialisée qui va commercialiser l'or reçu de Nampala S.A., à l'extérieur du Mali en recherchant les meilleurs marchés, voire en développant de nouveaux marchés de niche. La Maison de commerce vendra l'or physique sur le marché international et distribuera tous les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés. Ce faisant, la Société prévoit que les profits additionnels générés par la mise en marché de l'or, selon le modèle d'affaires de la Maison de Commerce qui visent des segments de marché à valeur ajoutée, seront importants et que cette opération sera bénéfique pour la Société.



BIENS MINIERES : QUATRE PERMIS D'EXPLORATION

Robex est actuellement titulaire de quatre permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3e plus important pays producteur d'or en Afrique. Deux des permis de Robex sont situés au sud du pays (Mininko et Kamasso) tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Kolomba). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces sites qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères.



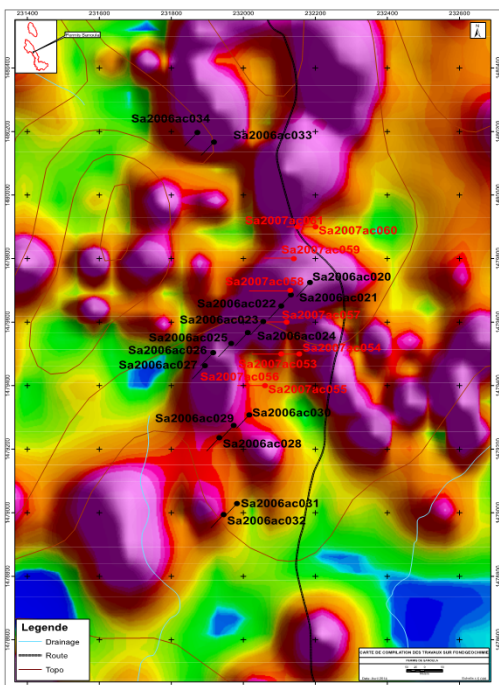
PERMIS DE SANOULA

Le projet comprend le permis d'exploration Sanoula couvrant 31,5 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 58km au NNO du village de Kenieba et à 120km au Sud de la ville de Kaye, desquels il est accessible par pistes.

Géologiquement, il se situe dans le secteur centre de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise sur l'Accident Sénégal-Malien (ASM), qui marque la limite entre la formation de Kofi à l'Est et la Formation de Kéniébandi à l'Ouest et est situé entre les gîtes de Sadiola, à 56km au NNO et Loulo à 26km au SSE.

La région du permis est explorée en détail depuis 2000, les travaux de géochimie de sol, de géophysique, de géologie et de sondage ont révélé une zone linéaire minéralisée en or.

La zone est forée en 2006 et 2007 à la suite de la découverte d'une anomalie géochimique liée à une anomalie de résistivité. Un total de 966 mètres est foré, la minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L'or se retrouve essentiellement dans des filons de quartz pyritisés fortement inclinés et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gîte aurifère de Loulo.



Plan de localisation des sondages de Sanoula sur fond géochimique

Table des meilleures intersections

Sondage	De (m)	A (m)	Intervalle	Au g/t
Sa2006rc21	75	79	4	2,08
Sa2006rc22	27	31	4	1,13
Sa2006rc29	21	36	15	2,31
Sa2006rc30	72	75	3	1,76
Sa2007rc59	15	18	3	5,97
Sa2007rc60	82	84	2	1,48
Sa2007rc61	42	51	9	2,80

PERMIS DE KOLOMBA

Le projet comprend le permis Kolomba couvrant 64 km². Robex détient 100% du permis. Il est localisé à environ 12km au sud du village de Kenieba et 1km au NO du village de Dabia. La route reliant Bamako a Kenieba passe au centre est du permis.

Géologiquement, il se situe dans le secteur sud-est de la fenêtre de Kédougou-Kéniéba appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve dans la partie centre et nord, les gisements aurifères de Sadiola, Loulo, et Tabakoto. Le projet se localise respectivement à 21km au nord-est et à 25km au sud des gites aurifères de Fekola et de Tabakoto.

La région du permis est explorée en détail depuis les années 1990, des travaux de géochimie de sol, géophysique, puits, tranchée et sondages ont révélé plusieurs secteurs cibles pour l'exploration aurifère.

Ces travaux ont donné des résultats faibles en général. Ils sont consistants avec un paysage géologique où domine la saprolite parsemée de petits stockwerks de quartz dispersés et porteurs de minéralisations aurifères parfois élevés, mais sporadiques et sans réelle continuité.

Les résultats obtenus sur la cible MM-5A montrent que la zone centrale de cette cible pourrait être prospective. Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m.

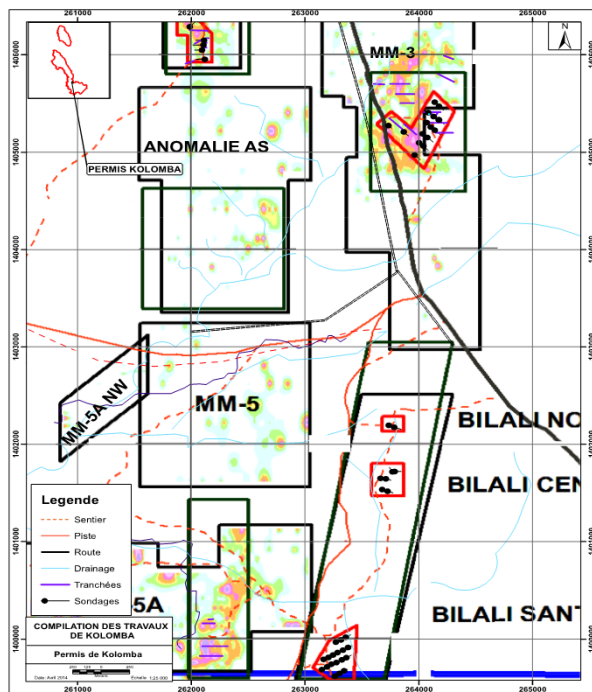


Table des meilleures intersections

Sondage	Intervalle (m)	Au g/t
Tr5	34m	1,03
Tr6	34m	1,26
Tr7	16m	1,92

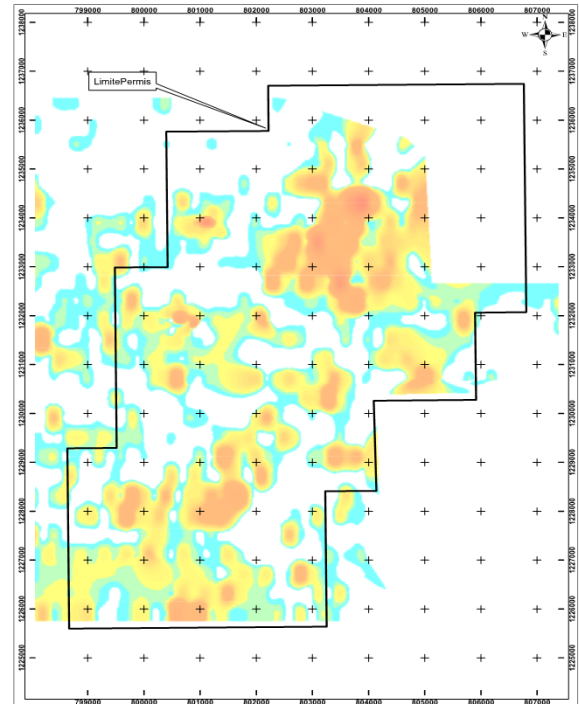
Plan de localisation des sondages de Kolomba sur fond géochimique

PERMIS DE MININKO

Le projet comprend le permis d'exploration Mininko couvrant 62km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. C'est sur cette propriété que se trouve la mine de Nampala qui est présentement en exploitation. Il est localisé à environ 57km à l'OSO de la ville de Sikasso et à 21km au Sud du village de Niéna, duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala.

Géologiquement, il se situe dans la fenêtre Mali Sud appartenant au socle Birrimien d'âge Protérozoïque inférieur où l'on retrouve les gisements aurifères de Syama, de Morilla et de Nampala. Le projet englobe le permis d'exploitation du gîte Nampala, il se localise à 35km au NNE du gîte Syama et à 92km au sud-ouest du gîte Morilla.

La région du permis est explorée en détail depuis 1980 et des travaux de géochimie de sol, de géologie, de géophysique et de sondage ont révélé des secteurs potentiels pour l'exploration. Les travaux ont délimité plusieurs cibles aurifères dont une est devenue le gîte Nampala. Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur cette propriété afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une nouvelle exploitation future. Environ 2 500 mètres de forage sont prévus sur cette propriété en 2017.

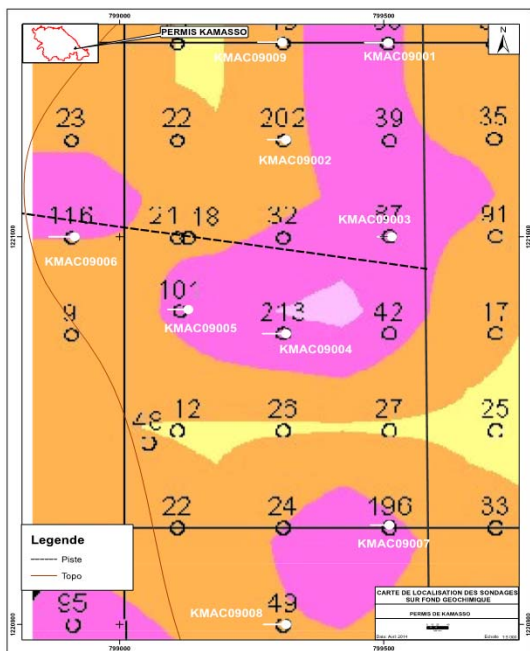


Plan des anomalies géochimiques sur Mininko

PERMIS DE KAMASSO

Le projet comprend le permis d'exploration Kamasso couvrant 100 km². Robex détient 100% du permis et un NSR de 1% est redevable. Il est localisé à environ 74km au sud-ouest de la ville de Sikasso et à 35km au Sud du village de Niéna duquel il est accessible via la piste de la mine Nampala.

Le permis de Kamasso offre des perspectives très intéressantes car il est situé sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala (Mininko). Il se situe à quelques kilomètres de Nampala. Les travaux d'exploration réalisés antérieurement avaient permis de mettre en évidence plusieurs anomalies géochimiques de sols, dont celle de Sikoro, de même que celles de Kadjila et de Sirakoroni confirmées par puits et courts sondages destructifs. La réalisation d'une carte géologique au moyen des photos aériennes et satellitaires et du levé géophysique aérien du Projet Sysmine sur l'ensemble du permis de Kamasso avaient également montré le prolongement des grandes structures de l'anomalie de Nampala (permis de Mininko) définies par des réseaux de failles et de fractures.



Carte de localisation des sondages de Kamasso sur fond géochimique

Dans le secteur du placier orpaillé de Sikoro, l'anomalie géochimique est combinée à une anomalie de polarisation provoquée. Cette anomalie aurifère se situe sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans laquelle se trouve le gisement de Nampala. En 2009, 700 mètres de forage sont complétés et montrent un enracinement en sous surface de l'anomalie de sol.

Des études géochimiques et géophysiques ont été planifiées sur cette propriété afin de déterminer les sites de forage favorables à des découvertes pouvant mener à une nouvelle exploitation future. Environ 2 500 mètres de forage sont prévus sur cette propriété en 2017.

RÉSULTATS

Le présent rapport, préparé en date du 25 avril 2017, présente les états financiers consolidés de Ressources Robex Inc. (« Robex » ou « la société »), pour les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de la société est le franc CFA. La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien, sauf indication contraire.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES

Description	Quatrièmes trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2016 \$	2015 \$	2016 \$	2015 \$
Revenus	---	---	194	167
Charges (autres produits)	(2 461 107)	(110 239)	9 272 058	(1 039 093)
Bénéfice net (perte nette)	2 326 366	93 546	(9 408 090)	1 006 553
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué(e)	0,004	0,000	(0,016)	0,002
Écart de change	(2 081 560)	516 312	(3 359 555)	3 708 448
Résultat global	244 806	609 585	(12 767 645)	4 715 001

FAITS SAILLANTS

Trimestres terminés les 31 décembre 2016 et 2015

La société présente, pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, un bénéfice net de 2 326 366 \$ (comparativement à un bénéfice net de 93 546 \$ pour la même période de 2015). Les charges incluent un gain sans impact monétaire de 5 272 234 \$ à la suite de l'application des IFRS dans le traitement comptable des bons de souscription et des droits de conversion (comparativement à un gain de 183 822 \$ pour la même période de 2015). Selon ce référentiel comptable, la variation de la juste valeur de ces instruments financiers et le gain ou la perte de change résultant de cette évaluation doivent être présentés à l'état des résultats, et ce, à chacune des dates d'évaluation (fins de trimestres). La variation de la juste valeur de ces instruments financiers aura donc un impact futur sur les prochains états financiers de la société, et ce, en fonction de certaines variables telles la durée de vie restante des instruments, le taux d'intérêt sans risque à la date d'évaluation, le rendement passé et le prix de marché du titre de la société.

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

La société présente pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 une perte nette de 9 408 090 \$ (comparativement à un gain de 1 006 553 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Les charges incluent un gain sans impact monétaire de 2 496 089 \$ suite à l'application des IFRS dans le traitement comptable des bons de souscription et des droits de conversion (comparativement à un gain de 4 023 104 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

ANALYSE DES CHARGES (AUTRES PRODUITS)

Description	Quatrièmes trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2016 \$	2015 \$	2016 \$	2015 \$
Frais d'administration	626 385	250 568	1 386 027	951 332
Charges opérationnelles	57 282	21 167	117 977	(25 012)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	---	81 314	19 536
Honoraires professionnels	703 390	800 988	2 241 639	1 790 366
Frais financiers	1 252 565	291 394	1 757 645	988 984
Gains de change	(103 885)	(193 724)	(133 078)	(178 338)
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(5 272 234)	(183 822)	(2 496 089)	(4 023 104)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	---	---	55 403	---
Gain sur règlement de passif	---	(1 285 465)	---	(1 285 465)
Amortissements	302 974	188 655	676 442	722 608
Radiation de biens miniers	(27 584)	---	5 584 778	---
Totaux	(2 461 107)	(110 239)	9 272 058	(1 039 093)

(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens, sauf avis contraire, et on été arrondis à la dizaine de milliers de dollars près)

Trimestres terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Frais d'administration

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, les frais d'administration se sont élevés à 630 000 \$ comparativement à 250 000 \$ pour la même période de 2015. Cette augmentation s'explique par la reprise des activités à la mine de Nampala en 2016. En effet, les effectifs sur le terrain ont augmenté lors du trimestre terminé le 31 décembre 2016 par rapport au trimestre terminé le 31 décembre 2015, où plusieurs employés avaient été mis en chômage technique suite à l'arrêt de la production à la mine.

Charges opérationnelles

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, un montant de 60 000 \$ a été constaté à titre de charges opérationnelles comparativement à un montant de 20 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015. L'écart s'explique par la hausse des redevances payables sur la production d'or à Nampala.

Coût de la rémunération en options d'achat d'actions

Aucun coût lié à la rémunération en options d'achat d'actions n'a été enregistré au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2016 (aucun coût au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2015).

Honoraires

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, les honoraires se sont élevés à 700 000 \$ comparativement à 800 000 \$ pour la même période de 2015. Cette diminution s'explique par le fait que la société a engagé moins de charges liées à des professionnels à la mine de Nampala.

Frais financiers

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, les frais financiers qui n'ont pas été capitalisés aux immobilisations corporelles de la société se sont élevés à 1,25 M\$ comparativement à 290 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015. Ces frais financiers sont principalement composés des intérêts sur les dettes à long terme, les marges de crédit de la société ainsi que sur les débetures convertibles, sans pouvoir les associés directement au financement de la construction de l'usine ou encore au financement du développement minier à la mine de Nampala.

Gains de change

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, la société a enregistré un gain de change de 100 000 \$ comparativement à un gain de change de 190 000 \$ pour la même période de 2015. Ces gains de change sont causés par l'impact du taux de change sur la variation de la juste valeur des bons de souscription et des débetures convertibles et de l'impact des fluctuations du taux de change entre le franc CFA, qui est la monnaie fonctionnelle, et le dollar canadien et le dollar américain.

Amortissement

La charge d'amortissement pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016 a été de 300 000 \$ comparativement à 190 000 \$ pour la même période de 2015. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des immobilisations amortissables en 2016 à la mine de Nampala.

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

Frais d'administration

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, les frais d'administration se sont élevés à 1,39 M\$ comparativement à 950 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Cette augmentation s'explique par une augmentation de la masse salariale liée aux employés administratifs à la mine de Nampala.

Charges opérationnelles

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, des charges opérationnelles pour un montant de 120 000 \$ ont été constatées, comparativement à une réduction des charges de 30 000 \$ pour la même période de 2015. Cet écart de 150 000 \$ s'explique par une hausse des redevances minières sur les ventes d'or pour un montant de 110 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, ainsi que par une augmentation de 40 000 \$ concernant la provision pour la remise en état du site minier de Nampala, par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Coût de la rémunération en options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, une charge de 80 000 \$ a été comptabilisée à titre de coût de rémunération en options d'achat d'actions alors que pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, une charge de 20 000 \$ avait été comptabilisée. En 2016, deux dirigeants se sont vu octroyer des options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,16\$, venant à échéance le 12 juin 2019.

Honoraires

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, les honoraires se sont élevés à 2,24 M\$ comparativement à 1,79 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Cette augmentation s'explique par la hausse des honoraires versés à des consultants qui ont œuvré au Mali à mine de Nampala au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Frais financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, les frais financiers qui n'ont pas été capitalisés aux immobilisations corporelles de la société se sont élevés à 1,76 M\$ comparativement à 990 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Ces frais financiers sont principalement composés des intérêts sur les dettes à long terme, les marges de crédit de la société ainsi que sur les débetures convertibles, sans pouvoir les associés directement au financement de la construction de l'usine ou encore au financement du développement minier à la mine de Nampala.

Gains de change

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la société a enregistré un gain de change de 130 000 \$ comparativement à un gain de change de 180 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Ces gains de change sont causés par l'impact du taux de change sur la variation de la juste valeur des bons de souscription et des débetures convertibles et de l'impact des fluctuations du taux de change entre le franc CFA, qui est la monnaie fonctionnelle de la société, et le dollar canadien et le dollar américain.

Variation de la juste valeur des passifs financiers

Les charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 incluent un gain sans impact monétaire de 2,44 M\$ à la suite de l'application des IFRS dans le traitement comptable des bons de souscription et des droits de conversion (comparativement à un gain de 4,02 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

Amortissement

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 a été de 680 000 \$ comparativement à 720 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Radiation de biens miniers

Le permis d'exploration de Diangouté, au Mali, dont la société détenait les droits, est arrivé à échéance le 24 mai 2016. Le permis n'a pas été renouvelé. Un montant de 5,58 M\$ a été radié des biens miniers au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (aucune radiation au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

BIENS MINIERES

	Exercice terminé le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 31 décembre 2015
Description	\$	\$
Acquisition de propriétés	33 397	3 433
Frais d'exploration	411 392	804 125
Radiation de biens miniers	(5 584 778)	---

La Société a investi 33 397 \$ pour le renouvellement des permis de Kolomba, Sanoula et de Kamasso au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (3 433 \$ pour le renouvellement des permis de N Golopène, Mininko et Sanoula au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Elle a aussi investi un montant de 411 392 \$ en travaux de recherche et d'exploration sur ses différents permis pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (804 125 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Une radiation de biens miniers a été enregistrée concernant le permis de recherche et d'exploration de Diangounté, qui n'a pas été renouvelé par l'état malien en mai 2016.

ACTIF

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Description	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347 224	278 580
Stocks	4 905 545	3 797 184
Débiteurs et charges payées d'avance	128 325	71 649
Dépôts versés	1 454 422	602 509
Bien miniers	5 344 479	10 243 274
Immobilisations corporelles et incorporelles	73 903 016	73 361 646
Totaux	88 083 011	88 354 842

(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens, sauf avis contraire, et on été arrondi à la centaine de milliers de dollars près)

Bien que la société ait dû radier, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, un montant de 5,6 M\$ concernant ses biens miniers, l'actif de la société a quand même demeuré à un montant d'environ 88,1 M\$ pendant cette période. En effet, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société ont augmenté de 2 M\$, les stocks ont augmenté de 1,1 M\$, les immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 500 000 \$ et les dépôts versés en avances sur des commandes spéciales à certains fournisseurs ont augmenté de 800 000 \$.

PASSIF

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Description	\$	\$
Fournisseurs et intérêts courus	17 048 668	15 649 860
Dettes à long terme	19 468 136	5 793 135
Marges de crédit	5 380 183	7 108 525
Débitures convertibles - Dette au coût amorti	14 847 392	13 026 682
Instruments financiers - éléments convertibles	2 820 516	5 552 024
Passif environnemental	332 569	352 738
Totaux	59 897 464	47 482 964

(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens, sauf avis contraire, et on été arrondi à la centaine de milliers de dollars près)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la société a obtenu quatre prêts de banques maliennes pour un montant total de 18,3 M\$ ainsi qu'un prêt de 1,5 M\$ contracté auprès de son actionnaire principal. En contrepartie, la société a remboursé la totalité d'un emprunt auprès d'un fournisseur pour un montant total de 3,4 M\$ et une partie de ses nouveaux prêts auprès de banques maliennes pour un montant total de 2,2 M\$. De plus, au 31 décembre 2016, la société a diminué l'utilisation des marges de crédit d'un montant total de 1,7 M\$, mais augmenté les intérêts courus sur les débitures de 1,2 M\$ comparativement au 31 décembre 2015. Aussi, le passif lié aux instruments financiers convertibles a diminué de 2,7 M\$ en 2016, mais ces éléments ne sont pas remboursables en trésoreries et donc la société n'aura rien à déboursier concernant ce passif. Finalement, bien qu'au 31 décembre 2016 le passif de la société ait augmenté de 12,4 M\$ comparativement au 31 décembre 2015, la société a réussi à négocier de meilleures conditions pour ses dettes à long terme en diminuant ses taux d'intérêts et en repoussant ses échéances à plus long terme.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

	Valeur			
	comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	17 048 668	17 048 668	---	---
Débitures convertibles - Droits de conversion	2 791 669	---	2 791 669	---
Débitures convertibles - Composantes dettes (1)	14 847 392	---	18 895 000	---
Bons de souscription	28 847	28 847	---	---
Dettes à long terme	19 468 136	10 636 152	9 383 490	1 946 127
Marges de crédit	5 380 183	5 380 183	---	---
	59 564 895	33 093 849	31 070 159	1 946 127

(1) L'exercice des droits de conversion des débitures convertibles entraînera l'élimination des sorties de fonds à la valeur nominale des débitures convertibles.

Arrangements hors bilan

Il n'y a eu aucun arrangement hors bilan au 31 décembre 2016 (aucun arrangement hors bilan au 31 décembre 2015).

RÉSULTATS TRIMESTRIELS



Trimestre	2016 (en milliers de \$, sauf données par action)				2015 (en milliers de \$, sauf données par action)			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus *	---	---	---	---	---	---	---	---
Bénéfice net (perte nette)	2 461	2 050	(5 407)	(8 376)	94	79	(373)	1 239
Bénéfice net (perte nette) par action	0,006	0,003	(0,009)	(0,014)	0,000	0,000	(0,001)	0,002

L'analyse des résultats trimestriels des exercices 2016 et 2015 ne permet de dégager aucune tendance.

* Bien que la Société ait procédé à des exportations de dorés en 2016 et 2015, aucun revenu comptable n'a été enregistré car la mine de Nampala n'était toujours pas considérée en production commerciale au 31 décembre 2016. À compter du 1^{er} janvier 2017, les ventes d'or sont comptabilisées sous forme de revenus parce que la mine de Nampala est considérée en production commerciale à la suite de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

FLUX DE TRÉSORERIE

Description	Quatrièmes trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2016 \$	2015 \$	2016 \$	2015 \$
Exploitation	(2 032 288)	3 754 791	(4 637 606)	(2 340 261)
Investissement	628 403	(6 396 190)	(6 418 610)	(14 622 724)
Financement	1 910 803	233 560	12 721 610	16 946 617
Effets de la variation des taux de change	430 019	(35 154)	403 250	(252 002)
Totaux	936 937	(2 442 993)	2 068 644	(268 370)

(les montants ci-dessous sont exprimés en dollars canadiens, sauf avis contraire, et on été arrondi à la dizaine de milliers de dollars près)

Trimestres terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016 se sont traduites par une augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 940 000 \$ (diminution de 2,44 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015).

Exploitation

Les flux requis par les activités d'exploitation ont été, pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, de 2,03 M\$ alors qu'ils avaient générés 3,75 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015. Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2016, les charges administratives, opérationnelles et financières ont entraîné des sorties de fonds totalisant 1,31 M\$ comparativement à 1,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015. Aussi, la société détenait des stocks de produits en cours de dorés pour un montant évalué à 1,83 M\$ au 31 décembre 2016 comparativement à aucun stock de produits en cours au 31 décembre 2015.

Investissement

Les flux générés pour les activités d'investissement ont été, pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016, de 630 000 \$ alors qu'ils avaient requis 6,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015. En 2016, un montant net de 6,74 M\$ a été déboursé pour faire l'acquisition d'équipements et pour financer les frais liés au développement minier de la mine de Nampala, un montant de 120 000 \$ a été investi en exploration sur les différents permis et la société a versé 80 000 \$ de dépôts supplémentaires auprès de certains fournisseurs. De plus, la société a procédé à des ventes de dorés qui ont généré des entrées de fonds pour un montant de 7,54 M\$. Comme la mine de Nampala n'était toujours pas considérée comme étant en production commerciale au 31 décembre 2016, ces entrées de fonds ont été comptabilisées en diminution des coûts liés au développement minier. Par conséquent, les activités d'investissement ont entraîné une augmentation nette des liquidités de 630 000 \$ au trimestre terminé le 31 décembre 2016.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2015, un montant de 6,47 M\$ avait été déboursé pour faire l'acquisition d'équipements et pour financer les frais liés au développement minier de la mine de Nampala, un montant de 60 000 \$ a été investi en exploration sur les différents permis et la société a versé 590 000 \$ de dépôts supplémentaires auprès de certains fournisseurs. De plus, la société a procédé à des ventes de dorés qui ont générées des entrées de fonds pour un montant de 720 000 \$. Comme la mine de Nampala n'était toujours pas considérée comme étant en production commerciale au 31 décembre 2015, ces entrées de fonds ont été comptabilisées en diminution des coûts liés au développement minier. Par conséquent, les activités d'investissement ont entraîné une diminution nette des liquidités de 6,4 M\$ au trimestre terminé le 31 décembre 2015.

Financement

Les flux générés par les activités de financement, au quatrième trimestre de 2016, ont été de 1,91 M\$ alors qu'ils avaient été de 230 000 \$ au quatrième trimestre de 2015. Au cours du dernier trimestre de 2016, la société a contracté un prêt auprès d'une banque malienne pour un montant de 4,32 M\$. La société a également remboursé une partie des débetures convertibles pour un montant de 150 000 \$ et une partie de la dette long terme pour un montant de 1,08 M\$. Finalement, la société a remboursé un montant net de 1,18 M\$ sur ses marges de crédit. Par conséquent, les activités de financement ont entraîné une augmentation des liquidités de 1,91 M\$ au trimestre terminé le 31 décembre 2016.

Au quatrième trimestre de 2015, la société avait émis des débetures pour un montant de 7,11 M\$, utilisé ses marges de crédit pour un montant de 1,03 M\$ et remboursé un prêt temporaire auprès de Monsieur Georges Cohen pour un montant de 2,02 M\$.

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 se sont traduites par une augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 2,07 M\$ (diminution de 270 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

Exploitation

Les flux requis par les activités d'exploitation ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, de 4,64 M\$ comparativement à 2,34 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. En 2016, les charges administratives, opérationnelles et financières ont entraîné des sorties de fonds totalisant 4 M\$ comparativement à 2,88 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Au 31 décembre 2016, les stocks de pièces et de fournitures sur le site minier de Nampala ont diminué de 560 000 \$ par rapport au 31 décembre 2015. Aussi, la société détenait des stocks de produits en cours de doré pour un montant comptabilisé à 1,83 M\$ au 31 décembre 2016 comparativement à aucun stock de produits en cours au 31 décembre 2015.

Investissement

Les flux requis pour les activités d'investissement ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, de 6,42 M\$ comparativement à 14,62 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. En 2016, un montant net de 24,67 M\$ a été déboursé pour faire l'acquisition d'équipements et pour financer les frais liés au développement minier de la mine de Nampala, un montant de 445 000 \$ a été investi en exploration sur les différents permis et la société a versé 923 000 \$ de dépôts supplémentaires auprès de certains fournisseurs. De plus, la société a procédé à des exportations de dorés qui ont généré des entrées de fonds pour un montant de 19,54 M\$. Comme la mine de Nampala n'était toujours pas considérée comme étant en production commerciale au 31 décembre 2016, ces entrées de fonds ont été comptabilisées en diminution des coûts de développement minier. Par conséquent, les activités d'investissement ont entraîné une diminution nette des liquidités de 6,42 M\$.

En 2015, un montant de 14,6 M\$ avait été déboursé pour faire l'acquisition d'équipements et pour financer les frais liés au développement de la mine de Nampala et un montant de 810 000 \$ avait été investi en exploration. Aussi, la société avait procédé à des exportations de dorés qui avaient généré des entrées de fonds pour un montant de 1,4 M\$ et la société avait versé 590 000 \$ de dépôts supplémentaires auprès de certains fournisseurs comparativement à l'exercice précédent. Du fait que la mine de Nampala n'était pas considérée en production commerciale au 31 décembre 2015, ces entrées de fonds avaient été comptabilisées en diminution des coûts de développement minier. Par conséquent, les activités d'investissement avaient entraîné une diminution des liquidités de 14,62 M\$.

Financement

Les flux générés par les activités de financement ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, de 12,72 M\$ comparativement à 16,95 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la société a contracté quatre prêts auprès de banques maliennes pour un montant total de 18,28 M\$ ainsi qu'un prêt de 1,48 M\$ auprès de M. Georges Cohen. La société a également remboursé une dette auprès d'un fournisseur malien pour un montant de 3,38 M\$, une partie des débetures convertibles pour un montant de 150 000 \$ et une partie de sa dette long terme pour un montant de 2,15 M\$. Aussi, la société a remboursé un montant net de 1,36 M\$ sur ses marges de crédit. Par conséquent, les activités de financement ont entraîné une augmentation des liquidités de 12,72 M\$.

En 2015, la société avait émis des actions de son capital-actions à un prix de 0,07\$ par action pour un montant encaissé de 9,97 M\$ et émis des débetures convertibles pour un montant encaissé de 7,11 M\$. De plus, la société avait remboursé une partie de sa dette à long terme pour un montant de 360 000 \$. Par conséquent, les activités de financement avaient entraîné une augmentation des liquidités de 16,95 M\$.

Transactions entre parties liées

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 comprennent un montant de 1 688 510 \$ engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (1 561 289 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Un montant d'intérêt total de 1 790 878 \$ sur les débentures convertibles a été engagé auprès des administrateurs et dirigeants et sociétés contrôlées par ceux-ci au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (1 360 707 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Les trois quarts de ces intérêts ont été capitalisés dans les coûts de développement minier et dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière (1 020 530 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

	Exercice terminé le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 31 décembre 2015
Description	\$	\$
Honoraires et salaires	1 048 038	1 050 264
Rémunération en options d'achat d'actions	81 314	19 536
Jetons de présence	---	---
Totaux	1 129 352	1 069 800

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

	Exercice terminé le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 31 décembre 2015
Description	\$	\$
Émission d'emprunts à court terme	1 477 500	2 000 000
Remboursement d'emprunts à court terme	---	10 854 082
Émission de débentures convertibles	---	6 505 000
Émission d'actions de la société en numéraire	---	10 000 000
Transactions avec la société FairChild Participations S.A. (1)	1 159 476	1 177 230
Intérêts payés sur un emprunt à court terme	112 029	22 466
Intérêts sur débentures convertibles	1 790 878	1 360 707

(1) Un montant de 1 048 038 \$ inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 (1 050 264 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015).

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important quant à la capacité de la société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Au 31 décembre 2016, la société a accumulé un déficit de 41 155 836 \$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements au titre des programmes d'exploration et d'évaluation, de poursuivre le développement de son gisement minier et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2016, la société avait un fonds de roulement négatif de 24 188 098 \$, incluant la trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 347 224 \$.

Tant que la société ne sera pas en exploitation, la poursuite de ses activités dépendra de sa capacité à lever du financement additionnel par voie d'emprunt ou d'émission d'actions. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la société. Dans ce cas, si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Modifications des méthodes comptables

La société a appliqué, depuis le 1^{er} janvier 2016, les modifications à IAS 1, "Présentation des états financiers". Ces modifications apportent des précisions sur la façon d'exercer le jugement professionnel lors de la détermination du niveau et de la structure de l'information à divulguer dans les états financiers. Les modifications à cette norme n'ont eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la société puisqu'il s'agit d'une norme de présentation.

Sommaire du capital-actions, options, bons de souscription et droits de conversion au 25 avril 2017

- 579 509 566 actions ordinaires étaient émises (31 décembre 2015 – 579 509 566 actions ordinaires).
- 1 650 000 options étaient attribuées à des prix variant entre 0,145 \$ et 0,16 \$, venant à échéance entre le 5 décembre 2017 et le 12 juin 2019 (31 décembre 2015 – 2 058 334 options). Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.
- 80 000 000 bons de souscription étaient émis à un prix d'exercice de 0,25 \$ avec un délai d'expiration en octobre 2017 (31 décembre 2015 – 80 000 000). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.
- 149 650 000 droits de conversion liés à des débentures convertibles avaient été émis à des prix d'exercice de 0,10 \$ et de 0,15 \$, venant à échéance le 1^{er} juillet 2018 ainsi que le 21 novembre 2018 (31 décembre 2015 – 150 650 000 droits de conversion). Chaque droit de conversion permet à son détenteur de convertir son élément de dette en action ordinaire de la société.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 1er janvier 2017, la société est entrée en production commerciale sur son projet de Nampala SA, sur le permis de Mininko. Depuis cette date, les ventes d'or sont inscrites à titre de revenus et seront présentées à l'état consolidé des résultats des états financiers de la société. De même les frais de développement minier ainsi que le coût de la construction de l'usine seront amortis et passés en charge à l'état des résultats consolidés de la société.

Le 4 avril 2017, la société a obtenu une marge de crédit d'un montant de 654 000 \$ (300 000 000 francs CFA), d'une banque malienne, portant intérêts au taux de 8%, échéant le 31 mars 2018.

Le 17 avril 2017, le permis de recherche et d'exploration de NGolopene a expiré et, au cours du mois d'avril 2017, la société a pris la décision de ne pas le renouveler. La société a donc radié un montant de 869 100 \$ de ses biens miniers, au cours du mois d'avril 2017, relativement à ce permis.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, applicables au 31 décembre 2016.

RISQUES, PROCÉDURES ET RESPONSABILITÉS

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Tant que la société ne sera pas en exploitation, la poursuite de ses activités dépendra de sa capacité à lever du financement additionnel par voie d'emprunt ou d'émission d'actions. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la société.



RISQUES OPERATIONNELS

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forage et autres méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs anticipés seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. De telles données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés. La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- la minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires ;
- l'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves ;
- la teneur des réserves peut varier sensiblement de temps à autre et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée ;
- la baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution des réserves estimables. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de nouvelles teneurs différentes, pourraient compromettre la rentabilité du projet. En cas de chute du cours de l'or, Robex pourrait être tenue de réduire considérablement la valeur de son placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coût comptant d'exploitation

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus ou que le coût comptant d'exploitation estimatif seront respectés. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. Le résultat net dépendra de la mesure dans laquelle les coûts d'exploitation projetés à l'égard de ces mines seront respectés. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. En outre, les activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière. Le coût comptant d'exploitation pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement. Le rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que le coût comptant d'exploitation soit semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques financiers sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés sur nos propriétés d'exploration aboutissent à des exploitations minières commercialement rentables. La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses en immobilisations et nos coûts d'exploitation. Le manque d'infrastructure, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme, les mesures gouvernementales ou toutes autres formes d'interférence dans l'entretien de ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation.

De plus, notre rentabilité serait touchée par le prix du marché et la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diesel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques. Le prix de ces marchandises varie en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la société financière de la Société et sur ses résultats d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. À défaut d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RISQUES POLITIQUES

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de leurs ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que ce gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre Robex et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale et son application à nos transactions et à nos activités pourrait ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par une augmentation importante des impôts et/ou par des pénalités et/ou par des intérêts. On ne peut écarter la possibilité qu'un futur gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actifs. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique fait également partie des risques politiques.

SÉCURITÉ

Un audit de sécurité global a été réalisé afin de renforcer et adapter les protections passives et actives de manière

- Des procédures et organisations
- Des équipements de communication
- La définition de lieu sanctuarisé
- De la formation

QUESTIONS LIÉES AUX TITRES DE PROPRIÉTÉ

Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties. Le défaut de conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

FOURNISSEURS ET RISQUES LIÉS AUX ENTREPRENEURS EXTERNES

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, une partie importante de nos activités au Mali pourraient être menée par des entrepreneurs. Ainsi, nos activités pourraient être exposées à un certain nombre de risques, dont certains sont indépendants de notre volonté, notamment :

- la négociation des contrats avec les entrepreneurs selon des modalités acceptables ;
- l'impossibilité de remplacer un entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties met fin au contrat ;
- un contrôle réduit sur les aspects des activités relevant de l'entrepreneur ;
- le défaut de l'entrepreneur de s'acquitter de ses obligations selon les conditions de l'entente contractuelle ;
- l'interruption de l'exploitation dans l'éventualité où un entrepreneur met fin aux activités de son entreprise à la suite d'une insolvabilité ou d'autres événements ;
- le défaut d'un entrepreneur de se conformer aux exigences réglementaires et légales applicables, dans la mesure où le respect de ces exigences lui incombe ;
- les problèmes que peut éprouver un entrepreneur dans la gestion de la main-d'œuvre, de l'agitation ouvrière et d'autres questions liées au travail.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

CONCURRENCE

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les stades. Nous livrons concurrence à un bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipements et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines.

PERSONNEL QUALIFIÉ ET PERSONNEL CLÉ

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. Robex et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Toutes les étapes de notre exploitation sont assujetties à la réglementation environnementale applicable dans chacun des territoires d'exploitation visés. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables peut donner lieu à des mesures exécutoires et peut comprendre des mesures correctives qui nécessitent des dépenses en immobilisations ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur nos activités ou n'entraîneront pas des obligations ou des frais importants pour nous à l'avenir. Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant la fuite ou le déversement du cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons aucune assurance.

ASSURANCE INSUFFISANTE

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible à l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés à la validité des droits de propriété relatifs à des concessions minières non brevetées et à des sites de broyage, et le risque de pollution et autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou la conformité aux lois et aux règlements applicables peuvent entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui peut avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

LITIGES

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, doivent faire face à des poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Bien que nous croyions qu'il est improbable que des poursuites aient une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, rien ne peut garantir que Robex ne fera pas l'objet de telle poursuite.

CONTRÔLE ET PROCÉDURES SUR LES INFORMATIONS À FOURNIR

Tel que requis par la politique « Instrument Multilatéral 52-109 », la Société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date du 31 décembre 2016. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du président et du chef des opérations financières. À la suite de cette évaluation, le président et le chef des opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du président et du chef des opérations financières. La direction de la Société continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et d'accroître sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâches. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourraient créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La direction a donc décidé de prévoir ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société et les autres informations financières contenues dans ce rapport sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux IFRS. Ceux-ci renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants. Le choix des principes et des méthodes comptables incombe à la direction.

La société maintient des systèmes de contrôle internes conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.

La direction reconnaît sa responsabilité de diriger les affaires de la société de façon conforme aux exigences des lois pertinentes et des normes et principes financiers reconnus ainsi que de maintenir des normes de conduite convenables dans ses activités.

Le conseil d'administration exerce son rôle de surveillance des états financiers et des autres informations financières par l'entremise de son comité de vérification composé en majorité d'administrateurs qui ne sont pas des membres de la direction de la société.

Les fonctions de ce comité sont d'examiner les états financiers et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration, d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité de l'information et de tout autre point relatif à la comptabilité et aux finances de la société. Pour ce faire, le comité de vérification rencontre annuellement les vérificateurs externes, avec ou sans la direction de la société, afin d'examiner leur plan de vérification et de discuter des résultats de leurs travaux. Il incombe à ce comité de recommander la nomination ou le renouvellement du mandat des auditeurs externes.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de rencontrer ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société.

(**Signé**) Georges Cohen, Président et chef de la direction
Québec, le 25 avril 2017